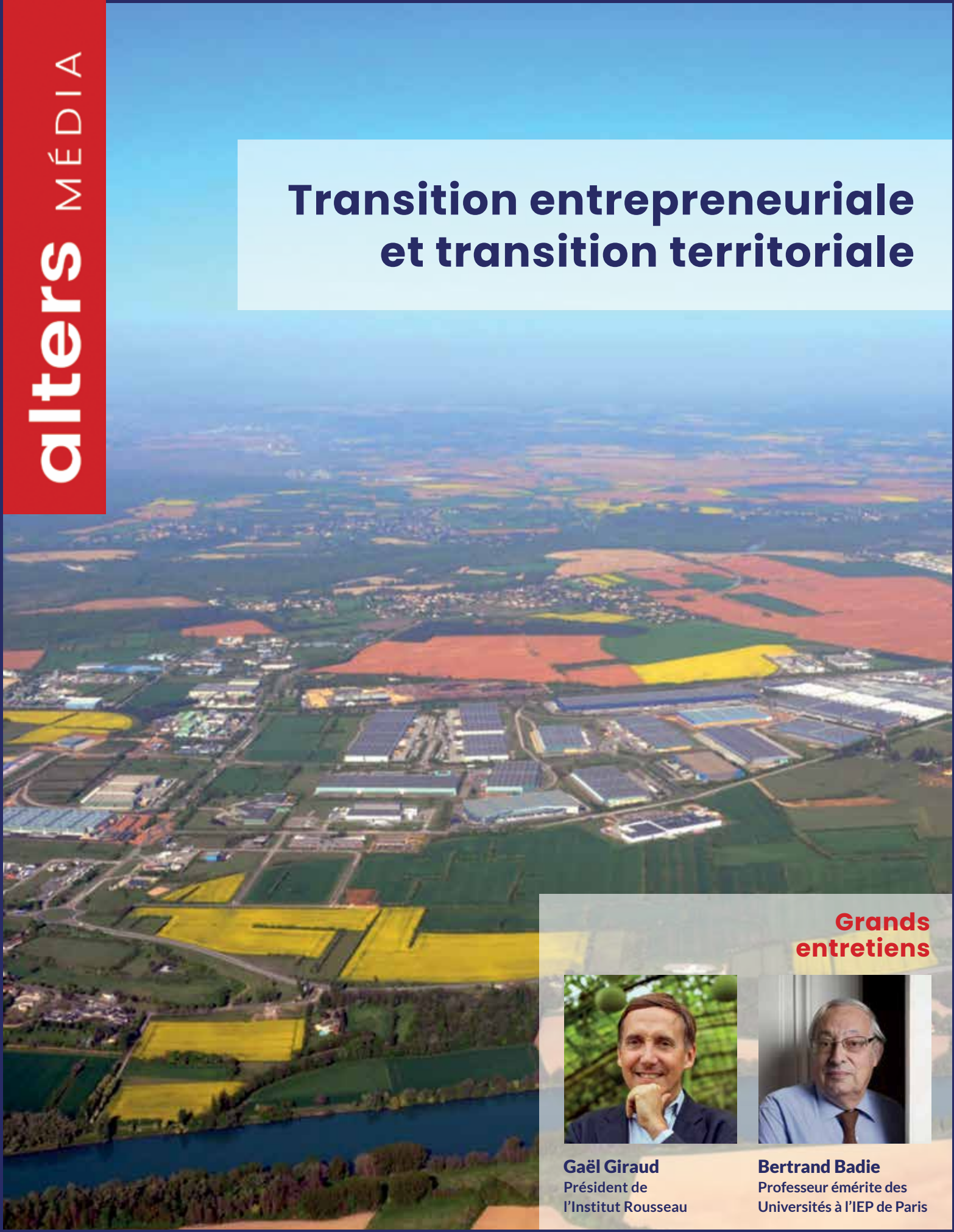


Transition entrepreneuriale et transition territoriale



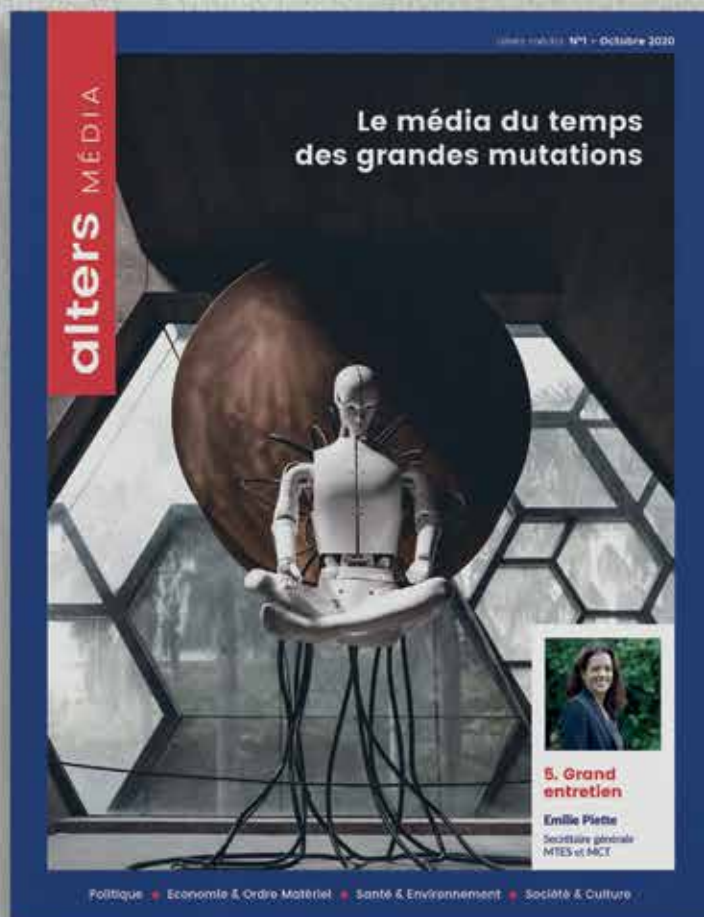
Grands entretiens



Gaël Giraud
Président de
l'Institut Rousseau



Bertrand Badie
Professeur émérite des
Universités à l'IEP de Paris



Votre abonnement intégral !

Papier & Numérique

TOUTES NOS OFFRES SUR ALTERS-MEDIA.COM

Alters Média est édité
par la maison d'édition indépendante,
ALTERS ÉDITIONS
6, rue d'Armaillé,
75017 Paris

**Président Alters Éditions et
Directeur de la Publication :**
Jean-Claude FONTANIVE

**Associé Alters Éditions et
Rédacteur en chef :**
Didier RACINÉ

Associé Alters Éditions :
Jean TILLINAC

Comité de Rédaction :
Christine DUGOIN-CLÉMENT,
Myriam MERAD,
Christian DESPRÉS,
Régis THÉPOT,
Philippe CLERC,
Sébastien MAIRE,
Charles HUOT,
Louis-Rémy PINAULT,
Karim SELOUANE

Assistante de Rédaction :
Rebecca RACINE

Réalisation graphique :
Micrografix

Site Internet :
<http://alters-media.fr>

**Abonnement, vente,
publicités, contacts :**
contact@alters-media.com
et **Didier Raciné**, 06 84 35 41 40
didier.racine.pro@gmail.com

Impression :
Rotimpres Pol. Ind. Casa Nova
Carrer Pla de l'Estany s/n
17181 AIGUAVIVA (Girona)

N° de la Commission paritaire :
1222D94412

ISSN 2741-5945

Dépôt légal :
Janvier 2022

Abonnement

Le bulletin d'abonnement
est en 3^e de couverture



Le virus et le CO₂

« Comment le monde entrepreneurial doit-il se transformer ? Comment le monde territorial doit-il penser son rôle dans ce contexte ? »

« Les questions des transitions entrepreneuriales, mais aussi territoriales sont et seront les facteurs clés de la transformation de l’habitabilité du monde. »

Alors que 2022 commence, la marée du virus, pour la troisième année consécutive, impose son tempo à la planète entière. En parallèle, tout aussi invisible, la molécule de CO₂ continue de s’accumuler dans l’atmosphère, de bouleverser de façon irréversible le climat et les conditions mêmes des vies (humaines ou non) sur Terre.

Que nous disent ces phénomènes sur notre futur, sur les enjeux à relever, sur la nature des luttes en cours, le plus souvent invisibles, mais profondément transformatrices car touchant aux conditions mêmes de la vie ? C’est à ce sujet qu’est consacré ce N°5 de la revue : quelle planète voulons-nous habiter et que faire pour cela ? Comment orienter nos luttes ? Quelles sont les vraies questions engageant notre destin ? Où atterrir, pour reprendre le terme de Bruno Latour ?

2022 est l’année de l’élection présidentielle en France, celle d’une présidence française du Conseil de l’Europe : malheureusement, on n’y débat nulle part de ces points centraux. C’est pourquoi le N° 5

- S’ouvre sur diverses interviews dont deux grands entretiens engageant ce débat de fond
- Et pose deux questions majeures : comment le monde entrepreneurial doit-il se transformer ? Comment le monde territorial doit-il penser son rôle dans ce contexte ?

Le débat est ouvert par :

- Gaël Giraud, qui cherche à penser les conditions pour la construction d’un imaginaire commun, face à ces menaces diffuses et présente diverses propositions liées au travail, à l’entreprise, au territoire, à la croissance...
- Bertrand Badie, qui renouvelle les réflexions sur les conflits et relations internationaux en cette

période de risques et de crises mondialisées, où les questions sociales, climatiques constituent le socle et finalement le moteur du changement.

Les questions des transitions entrepreneuriales, mais aussi territoriales sont et seront les facteurs clés de la transformation de l’habitabilité du monde : pratiquement jamais évoquées, elles sont au cœur de ce N°.

Le système guidé par la production et l’économisation du monde est à juste titre mise en cause comme facteurs de destruction de l’habitat sur la planète ; l’entreprise dont la seule vocation serait de faire du profit est de plus en plus condamnée.

Mais, entreprendre, ce n’est pas produire pour produire, pousser à consommer pour consommer ; ce n’est pas détruire le lien social, mais cela devrait être au contraire chercher à le construire, à engendrer les conditions de la vie sur Terre !

La transformation sociale passera nécessairement par la transformation de l’entrepreneuriat :

« Entreprendre, ce n’est pas produire pour produire, mais au contraire à engendrer les conditions de la vie sur Terre ! »

les travaux menés par de nombreux acteurs pour explorer ces nouvelles voies, les témoignages de chefs d’entreprise engagées dans cette profonde évolution de l’entrepreneuriat sont ici présentés. Citons les travaux du Cabinet Prophyl menés par Geneviève Ferone Creuset sur la post-croissance et ceux menés par Alters sur ces sujets.

Mais les entreprises isolées pourront elles faire suffisamment évoluer leurs modèles, raisons d’être, missions sociales, gouvernance... pour faire basculer le système global dans un fonctionnement plus sain ? Évidemment non ! Des entreprises pionnières ouvrent la voie, produisent des exemples... La crise du COVID et l’évolution des bouleversements climatiques (le virus et le CO₂) poussent certes, et pousseront de plus en plus de chefs d’entreprises à prendre conscience de la nécessité de changer de modèle. Mais une action systémique est aussi nécessaire, indispensable même : les territoires doivent et peuvent y contribuer.

Mais comment générer un mouvement collectif et massif ? Le « Mémo sur la Nouvelle classe écologique » publié par Bruno Latour apporte des réponses. Nous renvoyons à l’analyse qui en est faite dans la rubrique Vie de la Communauté de ce N°.

■ Didier Raciné
Rédacteur en Chef d’Alters Média



1. Éditorial

1. Didier Raciné
Le virus et le CO₂

4. Vie de la Communauté

4. Didier Raciné
Une terre habitable !

6. Grands Entretiens

6. Gaël Giraud
Penser le danger pour que se constitue l'imaginaire de la survie !

10. Bertrand Badie
La grammaire de la sécurité internationale à l'heure de la mondialisation

16. Approche Globale & Stratégique

18. Elisabeth Grosdhomme
Face à la globalité des transformations en cours
Comment adapter notre conduite des changements à mener ?

22. Pascal Berteaud
Le positionnement du Cerema entre stratégie et technique
Habitabilité des territoires et mutation du régime climatique

25. Pierre Calame
À la racine des grandes mutations actuelles
Propositions pour les élections Présidentielles et Législatives

28. Jean-Louis Levet
Grands fonds marins et ressources minérales
La stratégie nationale d'exploration et d'exploitation est-elle appropriée ?

33. Armel Prieur
Le compte carbone individuel
Comment conduire le processus vers la neutralité carbone ?

36. Didier Chaudet
Vu d'Asie n°3
Pourquoi la France ne doit pas oublier l'Afghanistan

40. Économie & Ordre Matériel

42. Geneviève Ferone Creuzet
Pas de transition écologique, sans transition entrepreneuriale !

46. Christophe Sempels
Le débat croissance-décroissance est piégeux !
Construire un nouvel imaginaire au centre de notre vie moderne !

49. Christophe Sempels
Construire un nouvel imaginaire entrepreneurial !
Le rôle des entreprises, des écosystèmes coopératifs et des territoires

52. Sylvain Breuzard
Entreprise post-croissance
Un exemple, un cadre de développement et un courant de pensée

56. Jacques Igalens
Agir avant qu'il ne soit trop tard !
Les entreprises doivent prendre leurs responsabilités !

60. Antoine Cros et Nathalie Cros
Une entreprise familiale de 250 ans bâtie par 7 générations devient entreprise à mission
Une autre idée de l'entreprise !

64. Jérémie Ballarin
Wanted Community : une communauté d'entraide et de confiance



66. Sarah Chouraqui

L'aliment ne se gaspille pas !
Il suffit d'en organiser le partage à l'échelle du territoire !

68. Hélène Valade

Le secteur du luxe et l'environnement
Des rapports renouvelés avec la nature !
Des leçons à tirer !

72. Anaïs Voy-Gillis

La renaissance industrielle et la révolution sociale en cours

75. Emmanuel Rauzier

Le pilotage de la transition écologique
Un scénario de maîtrise des empreintes CO₂, matière et environnementales

78. Jean-Laurent Granier

Second volet du Grand Entretien du PDG de Generali France d'Octobre 2021
L'assurance face aux risques numériques

80. Valeria Faure-Muntian

Cyberattaques et des manipulations des réseaux sociaux
Comment protéger les internautes ?

83. Christophe Geissler et William Maréchal

Plongée dans la recherche en IA
Du besoin de cultiver une réflexion sur ses usages

86. Émilie Legoff

L'innovation, la technologie et le développement territorial

88. Nature, Santé & Environnement

90. Éric Nottez

La SNAM à Decazeville, un exemple de performance globale (2)
Capital humain et lien avec le territoire

93. Audrey Le Bars

Le Territoire d'industrie Lacq-Pau-Tarbes
Laboratoire vivant de relations mutuellement gagnantes territoire industrie

96. Benoît de Guillebon

La résilience des territoires : le cas du bassin de Lacq
Entre anticipation, ressources locales et travail collectif

98. Mohamed Gnabaly

L'Île-Saint-Denis
La grande richesse du projet d'une ville pauvre

102. Société, Travail & Culture

104. Camille de Toledo

« Le fleuve qui voulait écrire »
Ou comment la société peut-elle protéger la nature qui la fait vivre ?

107. Pauline Grosjean

Inégalités hommes-femmes
Remettre en cause les normes culturelles « explicatives et justificatives »

Le compte carbone individuel

Comment conduire le processus vers la neutralité carbone ?

- ARMEL PRIEUR -

Peut-on conduire de façon simple, égalitaire et efficace la réduction des émissions de gaz à effet de serre, jusqu'à l'objectif de neutralité carbone prévu en 2050? Et cela d'abord au niveau de chaque État puis au niveau du globe? Actuellement, en Europe, le système de marché de quota carbone pesant au niveau des entreprises (ETS), n'a aucune efficacité (le cours du carbone ne monte pas).

Le dispositif de quota carbone individuel proposé et décrit ici est très prometteur : égalitaire, finalement assez simple, il serait intéressant de le discuter et de le tester à très grande échelle.



Armel Prieur

Président de l'Association pour l'emploi sans carbone

L'Accord de Paris définit que nous devons atteindre la neutralité carbone avant 2050 si nous voulons rester à moins de 2°C de réchauffement climatique mondial. Pouvez-vous nous décrire par des exemples chiffrés et simples le principe du système de quota individuel que vous proposez pour gérer cette réduction ?

Nous émettons actuellement à 9t de carbone/personne/an. La proposition du Compte carbone individuel est d'accorder un budget de points carbone à tous les citoyens (disons donc 9000 points), proposant ainsi un budget égalitaire pour tous, et de créer une agence carbone paritaire, indépendante et robuste qui gère les 67 millions de comptes. Le renouvellement de quota en année suivante est réduit de 6% et ceci pendant 30 ans, ce qui permet d'atteindre peu à peu 1.5t (30 fois 6% permet de réduire les émissions de 80% comme demandé pour 2050). Des points carbone sont dépensés à chaque achat correspondant à la quantité de carbone utilisés pour le produit ou le service acheté. Ils sont transmis au commerçant qui en a besoin pour acheter des produits à son grossiste, son fabricant, son fournisseur, son carburant etc... Les entreprises ont simplement l'obligation d'imputer aux clients tout le carbone utilisé pour les produits ou les services vendus. Chacun à obligation d'équilibrer son registre carbone annuel.

Comme 100% des consommateurs sont ainsi amenés à préférer les produits et services moins carbonés, les entreprises sont prises dans l'effet levier de réduire leurs contenus carbone pour garder leurs clientèles. La relocalisation induite de l'économie (réduction des coûts carbone liés au transports) peut conduire à 5 millions d'emplois comme évalué dans le Wikipédia Compte carbone.

Pouvez-vous nous décrire les autres grands systèmes de régulation de l'émission du CO₂ actuellement avec leurs avantages et inconvénients ?

La **taxe carbone** est facile à mettre en œuvre (avantage) et remplit les caisses de l'État mais reste antisociale et se montre inefficace (elle pèse plus sur les pauvres, alors que ce sont les riches qu'il faut plafonner).

Les chiffres de l'étude de Lucas Chancel sont impressionnants en ce sens : si la moyenne française des émissions est de 9t d'équivalent CO₂ par personne et par an, les 10% les plus riches émettent 25t et les 50% à plus bas revenus émettent 5t. 65% des Français seraient en dessous de la moyenne. Voir www.comptecarbone.org/sources-etudes où est sourcée l'étude.

Pour les **quotas industriels** (ETS, *Emission Trading Scheme*, appelés « droits à polluer »), il s'agit de quotas de carbone imposés aux industriels, échangeables, et dont la valeur augmente en principe selon l'offre et la demande. Cela devrait réduire les émissions puisque le prix augmente avec la consommation. Mais en fait cela n'aboutit pas car il y a des quotas gratuits. Les spécialistes démontrent que c'est non seulement inefficace, mais également contreproductif comme développé sur la FAQ n°19 du site Réponses aux objections (comptecarbone.org).

Pour le compte carbone individuel, **les quotas à la consommation**, il s'agit d'allouer un quota moyen gratuit de façon égalitaire à chacun, comme on offre la 1^{ère} heure de parking gratuite ou le premier mètre cube d'eau. C'est donc une mesure sociale qui ne peut desservir que les plus fortunés, lesquels ont les moyens de s'équiper de véhicules électriques et de logements optimisés.

1. <https://www.comptecarbone.org/recours-%C3%A0-loeconomie>

2. <https://www.comptecarbone.org/avecqui>

« Si la moyenne française des émissions est de 9 t d'équivalent CO² par personne et par an, les 10 % les plus riches émettent 25 t et les 50 % à plus bas revenus émettent 5 t. »

Nos quotas à la consommation comme l'avait proposé Pierre Calame ont l'avantage d'être égaux et porter un vrai effet levier sur les entreprises...

Dans quel cadre faites-vous cette proposition? Pouvez-vous en rappeler rapidement l'historique?

En novembre 2019 nous avons été invités à animer une soirée des citoyens de la Convention Citoyenne pour le Climat ; nous y observons que les mesures non-systémiques auraient peu d'effet : nous nous sommes rapprochés de Pierre Calame pour rendre concrète sa proposition de quotas carbone individuels (cf. ses livres¹ de 2009 et 2018).

C'est devenu le principe de compte carbone, égalitaire et réduisant les émissions de 6% chaque année. Les citoyens de la Convention Citoyenne pour le Climat n'ont pu en débattre du fait du refus des organisateurs. C'est devenu alors un mouvement pour viser un référendum, désormais porté par plusieurs organisations².

Vous proposez que les quotas de carbone soient échangeables contre monnaie, principalement pour donner de la souplesse au dispositif. Ne craignez-vous pas des effets pervers liés au marché des quotas ?

Ne faudrait-il brider la liberté de ce marché des quotas, en imposant ces échanges uniquement à travers une agence d'État ?

Les quotas carbone sont effectivement échangeables, mais nous réfutons le terme de marché car l'ajustement nécessaire n'a pas les caractéristiques d'un marché, il sert seulement à ne pas bloquer les personnes ayant épuisé leur budget avant la fin de l'année et à apporter une récompense aux plus sobres (souvent par force) : les plus riches pourront racheter un peu des quotas qu'auront pu revendre les plus modestes. Nous proposons que l'autorité d'ajustement soit régionale.

Pour répondre aux critiques selon lesquelles les riches pourraient acheter autant qu'ils veulent, nous proposons qu'on ne puisse acheter plus que le quota

(qui réduit chaque année).

Un ménage modeste pourrait revendre pour 800 à 2000€, il ne sera toutefois payé cash que de la moitié, les 50% restant conservés en compte pour parer à un manque insolvable en fin d'année. Nous précisons aussi en règle n°9 qu'aucun besoin vital ne sera rendu impossible :

« 9-Protection : tout besoin vital est couvert sans achat d'excédents. Un barème de surquotas est établi pour les situations familiales critiques en matière de carbone ».

Qu'est-ce qui garantit qu'il n'y aura pas spéculation sur le prix du quota ? Ou externalisation des émissions vers les pays les plus pauvres ?

Notre proposition de quotas à la consommation est limitée au périmètre de comptabilité nationale, la compensation hors frontières n'apportant pas de budget supplémentaire. Nous bloquons la spéculation en annonçant que le quota non utilisé en fin d'année est signe de bon citoyen et il est perdu, le quota d'année suivante est renouvelé à 94%. Pour des facilités techniques empêchant les afflux de fin d'année, le renouvellement se fait à date d'anniversaire de chaque citoyen. La chasse aux transports inutiles génère la relocalisation de l'économie.

N'y a-t-il pas un problème du fait de la différence des niveaux de vie entre divers pays ?

Lors des assises du climat, le directeur climat du Conseil de l'UE nous a fait remarquer que son pays (Slovaquie) a une moyenne 50% inférieure à l'empreinte carbone allemande, rendant impossible un ajustement direct au niveau européen ; nous proposons donc une coordination européenne entre les agences carbone nationales, détaillé sur www.CEQUIC.eu : il y est proposé que lorsque les niveaux se rapprocheront, on puisse fusionner les agences pour faire un continent bas-carbone puis un monde sans carbone.

Bien sûr c'est un effet mondial que nous visons : si notre

« Nos quotas à la consommation ont l'avantage d'être égaux et porter un vrai effet levier sur les entreprises... »





« Les quotas carbone sont effectivement échangeables, mais nous réfutons le terme de marché, il sert seulement à ne pas bloquer les personnes ayant épuisé leur budget avant la fin de l'année. »

« C'est un effet mondial que nous visons : si notre modèle est efficace, il devrait être repris partout, tant le problème est global. »

modèle est efficace, il devrait être repris partout, tant le problème est global.

Le démarrage serait plus efficace à plusieurs pays qu'un seul, si Espagne, France et Italie démarraient ensemble, cela nous éviterait qu'on accuse un pays pronucléaire de vouloir faire du prosélytisme.

La quantité de CO² (le quota) peut-il être le même au Bangladesh par exemple et en France ?

Oui, rêvons de l'extension au monde entier, la terre entière devra faire effort... mais pas en vases communicants : seulement pays par pays.

Imaginons : si la neutralité mondiale demande qu'on arrive à 1t par humain et qu'en 2050 nous en sommes à 2t dans les pays occidentaux et 0,5t dans les pays les plus pauvres, alors cela nécessite des transferts financiers entre riches et pauvres pour faire descendre les riches à 1t (sans que les pays pauvres n'augmentent leur empreinte carbone).

Peut-on adopter un prix universel de points carbone ? Ne risque-t-on pas de voir des gens acheter des points dans des pays où le prix est nettement moins cher, et finalement éviter toute contrainte de quota ?

Chaque agence carbone épouse le périmètre de sa comptabilité nationale, ainsi nous proposons un cours variable selon la demande dans le périmètre local.

Les banques savent dire à l'agence carbone nationale les dépenses effectuées hors frontières, nous proposons alors d'obliger l'acheteur de déclarer la nature du produit ou du service parmi 5 catégories (carburant, billets d'avion & transport, alimentation, services, achats) et s'il ne veut pas répondre il lui est imputé un débit carbone selon la règle du ticket perdu d'autoroute (qui fait payer le prix maximum).

Déjà entre deux régions françaises nous poussons à séparer les cours, mais à rattraper si des écarts dépassent 10% : ce serait obtenu par les autorités régionales d'échange de points carbone. Comme tous les citoyens d'un même pays sont égaux devant la loi, il est possible de réguler. Mais entre deux pays différents, cela semble impossible, imposant un fonctionnement en parallèle.

Suivons l'analogie avec les régimes de TVA qui sont à différents taux : le fisc de chaque pays assure les transitions.

Les points carbone sur importations sont portés en négatif dans les registres carbone des entreprises sans que soit définie leur valeur (elle ne peut vendre des points carbone). Si l'entreprise exporte, elle reçoit des points en positif sur son registre pour équilibrer sa production. C'est l'agence carbone nationale qui assure la balance. Si c'est un particulier qui achète un billet d'avion à Bruxelles, il est imputé de points carbone par l'agence carbone nationale selon déclaration expliquée ci-dessus. La contre-valeur en euros ne compte que lorsqu'un consommateur est déficitaire, et on ne définit pas si ce sont des points carbone pour les consommations domestiques ou à l'étranger.

Devant l'urgence et le travail nécessaire, le passage par les EU-ETS n'est-il pas une solution plus simple à mettre en place rapidement au niveau international ?

Si les ETS des industriels n'avaient pas les inconvénients que beaucoup d'observateurs ont pointé (lire par exemple Benjamin Coriat sur cette question), ils pourraient être faciles de mise en œuvre. Malheureusement ils ne montrent pas d'efficacité : c'est comme si, pour réduire l'alcoolisme, on demandait aux producteurs de whisky de faire un effort.

Il n'est toutefois pas souhaitable de demander à arrêter les EU-ETS, cela enverrait un signal d'abandon de pression environnementale ; alors il nous faudra faire cohabiter les systèmes jusqu'à ce que soit démontré la contre-productivité des « droits à polluer ».

La faisabilité du compte carbone a été longuement étudiée, nous préconisons de

1. préparer un référendum à questions emboîtées,
2. puis de mettre en place l'agence carbone et son mécanisme de transport de points carbone par cartes bancaires et smartphones,
3. mettre en place l'étiquetage en deux temps (première année avec valeurs simplifiées approchées définies par l'ADEME qui est en train de mettre en place un référentiel tous-produits et services, puis en seconde année les contenus sont affinés par les transferts le long de la chaîne de valeur),
4. mettre en place les contrôles par experts-comptables et commissaires aux comptes,
5. valider la nomenclature douanière européenne (elle est actuellement gérée par la direction Taxud de la Commission européenne),
6. consolider le fonctionnement des autorités régionales d'ajustement...

Quelle est votre stratégie pour convaincre les décideurs à adopter ce système ?

Nous recherchons l'appui des médias et le soutien populaire par la création de 1000 comités locaux qui assurent du débat et pédagogie, et poussent les élus locaux à soutenir le mouvement.

▣ Propos recueillis par Didier Raciné
Rédacteur en chef d'Alters Média

Bulletin d'abonnement



Votre abonnement intégral !

ALTERS-MEDIA.COM

Je m'abonne à **Alters Média** (4 numéros par an, TVA 2,10 %)

- 1 an :
 - 120 € (France métropolitaine)
 - 130 € (hors France métropolitaine)

Abonnement renouvelable par tacite reconduction sauf dénonciation écrite un mois avant l'échéance annuelle. Règlement à réception de facture (sociétés uniquement).

- **Virement à Alters Editions**
IBAN FR76 3000 3034 2000 0430 5096 933
- **Règlement par chèque**
à l'ordre de Alters Editions

Nom :

Prénom :

Structure / Société :

Secteur d'activité :

Fonction :

Adresse Professionnelle / Personnelle :

Code Postal :

Ville :

Pays :

Téléphone :

E-mail (obligatoire) :

Date :

Signature :

À retourner à **Alters Média**
25 rue Séverine 92130 Issy les Moulineaux

Téléphone : 06 84 35 41 40

Courriel : contact@alters-media.com

alters MÉDIA